



CONDITIONS À LA DEMANDE DE SUBVENTION :

- 1- Avoir signifié par une requête au 311, l'intention de bénéficier de la subvention ;
- 2- Avoir utilisé le produit actif pour le traitement azadirachtine;
- 3- Avoir effectué le traitement dans la période obligatoire entre le 1^{er} juin et le 31 août;
- 4- Avoir déposé une demande de subvention avant le 31 décembre de l'année de traitement.

Date de la demande (jj/mm/aaaa) :

N° de requête :

Nom de la ou du propriétaire :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Poste :

Autre téléphone :

Courriel :

Nom de l'entreprise ayant effectué le traitement Entreprise :

Adresse :

Ville :

Téléphone :

Code postal :

Pièces justificatives à inclure (en format WORD, PDF, JPEG) :

Preuve de propriété (copie ou photo du compte de taxes);

Copies des factures payées ayant l'inscription du nombre de centimètres mesurés à 1,3 mètre du sol et le nom du produit utilisé.

Je soussigné(e),

atteste que les pièces justificatives

déposées avec le présent formulaire, sont véridiques et je demande à la Ville de Trois-Rivières de procéder au traitement de ma demande d'aide financière, et ce, selon le Règlement numéro 2019, chapitre 71 établissant le programme de subvention relatif au traitement de frênes situés sur des immeubles résidentiels.

Date de la signature (jj/mm/aaaa) :

En personne : le formulaire rempli avec une copie des documents au 4655, rue Saint-Joseph (Centre de services aux citoyens ouest) à l'attention du Développement durable.

ESPACE RÉSERVÉ À LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES

Date du dépôt de la demande : _____

Nombre de centimètres traités, jusqu'à un maximum de 500 \$ (excluant les taxes) par immeuble résidentiel.

Nombre		2 \$ x	_____	=	_____ \$	maximum de 500 \$/immeuble		_____ \$
			(centimètres)					

Aide financière accordée (excluant les taxes) pour le traitement des frênes = \$

Signature de la ou du fonctionnaire désigné(e)

Date